

 **FRANCE JUDO**

SERVICE CIVIQUE 2022

LES MISSIONS AGRÉÉES



www.ffjudo.com

MISSION 1

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL DANS UN DOJO SOLIDAIRE - GÉNÉRATION 2024.



Ces tiers lieux socio-éducatifs que sont les dojos solidaires, sont des milieux favorisant le lien social, la mixité et le vivre ensemble. Dans ce cadre, l'accompagnement de volontaires et les activités d'intérêt général proposées apportent une cohérence et une dimension éducative particulière aux dojos solidaires. Les objectifs sont multiples: rendre accessible la pratique du sport pour les publics éloignés de la pratique (féminisation, inclusion etc.), participer au développement de nouvelles activités émergentes, s'inscrire dans la continuité éducative également par l'organisation de l'aide aux devoirs, lutter contre la fracture numérique etc.



Le volontaire sera amené à :

- Participer à la promotion des activités d'un dojo solidaire :
- Rencontrer et accompagner les jeunes du territoire vers le dojo solidaire ;
- Informer les parents au travers des temps conviviaux ;
- Rencontrer et maintenir les liens avec les différentes associations et institutions de proximité afin de construire des actions communes.
- Accompagner et mobiliser des publics d'un territoire :
- Favoriser la participation des parents aux activités de la structure : accès au numérique, mise en place d'évènements conviviaux, déplacements ;
- Participer au développement de la pratique parents-enfants ;
- Favoriser des rencontres sportives ou festives « inattendues » inter quartiers ;
- Proposer des animations auprès de publics extérieurs à la structure (entre adhérents et non-adhérents par exemple) ;
- Participer à la mise en place de l'aide aux devoirs au sein du dojo solidaire ;
- Recueillir les témoignages et besoins des responsables et publics de la structure.

MISSION 2

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE POUR TOUS EN LIEN AVEC LE JUDO - GÉNÉRATION 2024.



La mission s'intègre dans le projet fédéral France Judo décliné au niveau local en lien avec les services sportifs de la ville, les partenaires et acteurs locaux. Elle s'inscrit également dans le projet de développement d'actions de promotion de la pratique pour tous, l'accueil et l'orientation des pratiquants, des bénévoles et des acteurs de chaque action. Enfin, la mission s'orientera également au cours des mois à venir sur la promotion de la pratique sportive pour promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, avec des objectifs d'intégration sociale, de partage et de construction de l'héritage.



Le volontaire sera amené à :

- Aider au bon déroulement des actions de promotion ou d'initiation au judo (événements sportifs, animations, stages) à destination des licenciés et non licenciés, en soutenant les salariés et les bénévoles dans l'accueil et l'orientation de ces publics. Le volontaire aura par exemple, lors des compétitions, un rôle de guide et de conseil auprès des publics se trouvant parfois un peu perdus : circulation, démarches, déroulement de la compétition etc;
- Participer à l'accompagnement bienveillant des publics (bénévoles, jeunes, public extérieur) sur les manifestations essentiellement pour la partie extra-technique : proposition de nouvelles actions permettant de renforcer le lien social, la cohésion, le partage, la bienveillance et la convivialité ;
- Contribuer à la mise en place d'actions permettant de favoriser l'implication des parents, les liens entre parents, enfants et bénévoles du club, les échanges et temps conviviaux;
- Accompagner le développement d'actions de promotion de la pratique sportive (animations, ateliers, actions de sensibilisation) en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024;
- Contribuer ponctuellement à la communication, toujours en lien avec les actions menées par le volontaire auprès du public: prendre des photos et vidéos lors des actions mises en place, recueillir des témoignages auprès des publics.



MISSION 3

Promouvoir le développement durable en lien avec la pratique du judo - Génération 2024.



La mission s'intègre dans une démarche éco-citoyenne et une volonté de l'Etat et de France Judo de mettre en œuvre et d'éduquer les pratiquants et licenciés à avoir une consommation raisonnable. Le premier objectif est de contribuer au développement social et économique de tous, dans le respect des diversités culturelles, de participer à la gestion de l'environnement. Il s'agit pour cela de faire participer chacun en conciliant trois piliers : environnemental, social/sociétal et économique.



Le volontaire sera amené à :

- Recueillir les pratiques des judokas et de leurs familles afin d'identifier les conduites quotidiennes (transports, innovations, sensibilisation), les problèmes et enjeux en matière de développement durable;
- Promouvoir le développement durable à travers le sport et sensibiliser à cette thématique les licenciés, les jeunes et leurs parents en mettant en place des actions et événements écoresponsables : actions de sensibilisation auprès du jeune public, session de ramassage de déchet, journée zéro plastique/déchet, organisation de temps de jeux autour du développement durable, autres activités ludiques pour l'appropriation des enjeux et des notions etc. ;
- Faire le lien entre les acteurs locaux du développement durable (associations, collectivités territoriales etc.) et les acteurs de la structure d'accueil (sportifs, dirigeants, public extérieur etc.);
- Sensibiliser à la prévention de l'environnement et aux gestes éco-citoyens lors des manifestations organisées par le club (stages, compétitions, actions de promotion) mais également au quotidien auprès de tous les publics. Le volontaire peut proposer de nouvelles actions, des gestes quotidiens pour véhiculer les bonnes pratiques écocitoyennes;
- Communiquer ponctuellement sur des actions menées par le volontaire auprès du public: prendre des photos et vidéos, recueillir des témoignages auprès des publics ;
- Aider au bon déroulement des événements sportifs, des animations, des stages à destination des judoka licenciés et non licenciés: soutenir les salariés et les bénévoles dans l'accueil des différents publics.



MISSION 4

Transmettre des valeurs civiques et citoyennes au travers de la pratique du judo – Génération 2024.



La mission s'intègre dans une démarche globale d'éducation engagée par l'Etat et ses institutions et de promouvoir et défendre les valeurs civiques et citoyennes de tout individu. Ce projet a pour objectif de : lutter contre les discriminations de toutes nature; lutter contre la radicalisation et les incivilités ; promouvoir les valeurs du code moral du judo; transmettre des notions de culture, d'histoire dans un objectif de mémoire, de transmission et d'enrichissement de chacun.



Le volontaire sera amené à :

- Favoriser la diversité du public en créant du lien social par le biais de la pratique du judo et de moments de convivialité, à destination des licenciés et des publics extérieurs à la structure d'accueil ;
- Promouvoir et porter les valeurs du code moral du judo via la mise en place d'actions et la mise en avant des bonnes pratiques, promouvoir des valeurs citoyennes et sportives auprès des membres de la structure (sportifs, parents, dirigeants, supporters) ;
- Participer à l'organisation d'actions de sensibilisation autour de l'éthique et des valeurs citoyennes, lutter contre les incivilités et la radicalisation en sensibilisant les pratiquants, le public extérieur, les officiels et bénévoles aux conduites à tenir (ateliers, temps d'information) ;
- Aider au bon déroulement des événements sportifs, des animations, des stages à destination des judoka licenciés et non licenciés : soutenir les salariés et les bénévoles dans l'accueil des différents publics.



MISSION 5

Promouvoir le sport-santé et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap – Génération 2024.



La mission s'intègre dans la politique de l'Etat en matière de prévention des maladies mais aussi de maintien de la santé des individus tel que le définit l'OMS : «La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité». Ainsi les objectifs visés sont de : promouvoir l'activité physique ; valoriser le partage de valeurs et la participation à des actions de manière collective, bienveillante, ceci dans le but de contribuer à la sociabilisation et au bien vivre ensemble ; intégrer tout type de personne, d'horizons sociaux différents, en situation de handicap ou non, et de toute tranche d'âge.



Le volontaire sera amené à :

- Contribuer au recensement des publics en situation de handicap éloignés de la pratique loisir et compétitive, et recueillir leurs besoins ;
- Aider à l'accueil et à l'intégration des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique au sein de la structure dans leur pratique régulière, lors de la participation aux animations du club en fonction de leurs besoins ;
- Participer à la mise en place de temps d'information sur les activités du club et des structures environnantes qui développent des actions de sport-santé (taïso, judo bien-être) pour les publics en situation de handicap ;
- Favoriser les échanges entre les pratiquants, le partage de pratiques à travers la mise en place de temps conviviaux ;
- Aider à la mise en place d'ateliers d'échanges pour développer des idées, des partenariats spécialisés en matière de handicap, pour promouvoir la pratique dans une logique de bien-être et d'accessibilité ;
- Rendre accessibles les outils de communication aux personnes en situation de handicap ;
- Aider au bon déroulement des événements sportifs, des animations, des stages à destination des judoka licenciés et non licenciés : soutenir les salariés et les bénévoles dans l'accueil des différents publics.